

**BILAN DE L'ACTIVITE  
DE L'ACCUEIL DE JOUR  
DES FEMMES  
VICTIMES DE VIOLENCES  
A ABBEVILLE**

*- Statistiques du 15 janvier au 31 décembre 2014 –*

Permanences sans rendez-vous

LUNDI 9 h 30 - 13 h

MARDI 3 h 30 - 12 h 30

JEUDI 8 h 30 - 12 h 30

VENDREDI 8 h 30 - 12 h 30

CIDFF DE LA SOMME

03.22.22.01.94

[cidf8t@wanadoo.fr](mailto:cidf8t@wanadoo.fr)

**ABBEVILLE**

Lieu : 6 rue du Chevalier de la Barre



## **SOMMAIRE**

### **I. Le dispositif de l'accueil de jour**

#### **A. Objectif**

#### **B. Structure**

### **II. Les activités de l'accueil de jour d'Abbeville**

#### **A. Nombre de femmes victimes de violences**

#### **B. Profil des femmes reçues**

1. Age
2. Situation matrimoniale
3. Situation professionnelle
4. Logement / Habitation
5. Santé

#### **C. Types de violences**

#### **D. Durée moyenne des entretiens**

#### **E. Orientation / Réorientation**

#### **D. Les actions de partenariats et de communication**

1. Partenariat
2. Communication

## **CONCLUSION**

## **I. Le dispositif de l'accueil de jour**

L'accueil de jour des femmes victimes de violences conjugales est un nouveau dispositif, impulsé par l'Etat dans le cadre du 4<sup>ème</sup> plan national de lutte contre les violences faites aux femmes, mis en place au niveau départemental.

### **A. Objectif**

L'objectif de ce dispositif est de répondre au mieux aux difficultés des femmes victimes de violences. L'accueil de jour est un espace sécurisant et de proximité, ouvert aux femmes et à leurs enfants, dans lequel les femmes sont accueillies, écoutées, informées et orientées de manière inconditionnelle, confidentielle et gratuite.

### **B. Structure**

L'accueil de jour départemental est présent dans trois villes : à Péronne, à Amiens et à Abbeville. L'accueil de jour d'Abbeville est une structure nouvelle qui a ouvert ses portes le 15 janvier 2014. Cet espace consacré aux femmes victimes de violences conjugales se situe dans les locaux de l'antenne d'Abbeville du CIDFF de la Somme (CIDFF 80), au 6 rue du chevalier de la Barre, 80100 Abbeville. Depuis cette date, les permanences sont assurées 4 jours par semaines, exclusivement le matin :

<b>LUNDI</b>	9h30-13h
<b>MARDI</b>	8h30-12h30
<b>JEUDI</b>	8h30-12h30
<b>VENDREDI</b>	8h30-12h30

Les femmes victimes de violences peuvent venir directement, sans RDV.

Elles sont reçues par la juriste de l'antenne d'Abbeville du CIDFF en charge de l'accueil de jour. Un climat de confiance est tout d'abord instauré afin que la personne puisse se livrer complètement et en toute sérénité. La juriste l'écoute le temps nécessaire, puis tente de la rassurer sur le bien-fondé de sa démarche. Un échange s'établit ensuite, afin de comprendre au mieux la situation actuelle et les besoins (exprimés ou non). Cet échange avec

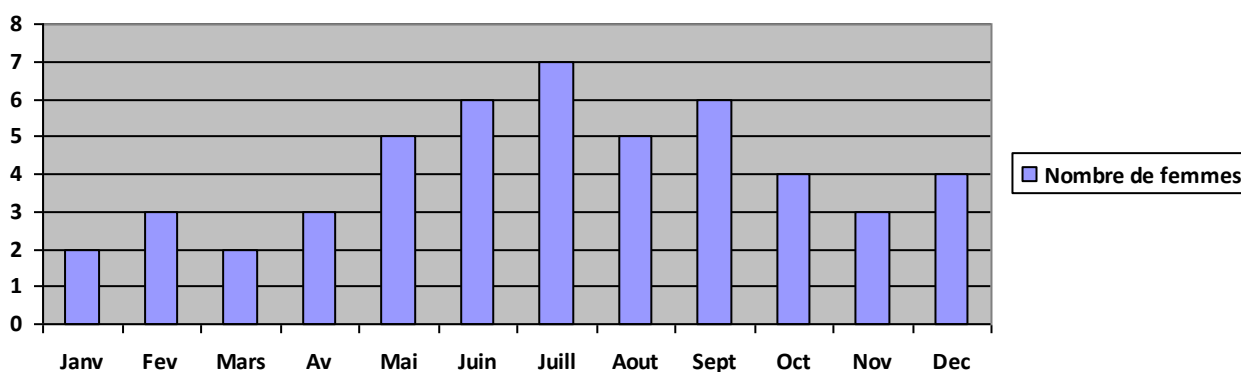
la personne reçue permet d'obtenir un certain nombre de renseignements indispensables à la compréhension de la situation. Au regard de ces éléments, la juriste délivre des informations juridiques, en particulier sur les droits de la victime, sur les procédures envisageables et/ou en cours. De plus, de la documentation sur les violences est proposée (livret du CNIDFF sur les violences au sein du couple, illustrations du cycle de la violence, cartes de visite du 3919, etc). A ce stade, l'information juridique est essentielle car elle va conforter la victime dans sa démarche (dépôt de plainte, départ du domicile, etc). La juriste évalue au cours de l'entretien la gravité et l'urgence de la situation personnelle. En accord avec la personne, celle-ci peut être orientée vers d'autres structures.

## II. L'activité de l'accueil de jour d'Abbeville

### A. Nombre de femmes victimes de violences

Depuis l'ouverture de la structure au 15 janvier jusqu'au 31 décembre 2014, 50 femmes victimes de violences ont été reçues. La fréquentation de l'accueil de jour a été assez constante du mois de janvier à avril, a augmenté de mai à juillet, puis s'est stabilisée d'octobre à décembre (voir tableau et graphique ci-dessous).

Mois	Janv	Fev	Mars	Av	Mai	Juin	Juill	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec	TOTAL
Nombre de femmes	2	3	2	3	5	6	7	5	6	4	3	4	50



Les femmes victimes de violences ont eu connaissance de la structure de différentes manières. De manière générale, elles ont très majoritairement été orientées par des personnes privées (relations plus ou moins proches). Elles sont également orientées, dans une moindre mesure par d'autres structures et/ou institutions : 3919, service social et professionnels de la santé, service emploi (Mission locale, Pole emploi, PLIE), médias, associations (CARDAN, CIDFF) (voir tableau ci-dessous).

<b>Orienté par</b>	<b>3919</b>	<b>Service social / Professionnel de la santé</b>	<b>Service emploi</b>	<b>Personne privée</b>	<b>Internet</b>	<b>Mairie</b>	<b>Justice</b>	<b>Associations</b>
<b>Nombre</b>	4	5	4	15	4	2	1	4

Parmi les personnes reçues dans le cadre de l'accueil de jour, la plupart sont venues une seule et unique fois, mais quelques-unes sont revenues une seconde fois afin de pouvoir parler librement de leur situation (voir tableau ci-dessous).

<b>Nombre de visites</b>	<b>Nombre de femmes</b>
1 seule fois	28 femmes
2 fois	11 femmes

Parmi les 50 femmes ayant bénéficié des services de l'accueil de jour, 47 se sont présentées seules et 3 étaient accompagnées (voir tableau ci-dessous).

<b>Nombre de femmes seules</b>	47
<b>Nombre de femmes accompagnées</b>	3
- enfants	3
- tiers	1

## **B. Profil des femmes reçues**

### **1. Age**

La moyenne d'âge des femmes victimes de violences est d'environ 40 ans, les extrêmes étant de 18 ans et de 66 ans.

### **2. Situation matrimoniale**

Plus de la moitié des femmes accueillies sont en couple (mariées, pacsées ou en union libre) et ont des enfants.

### **3. Situation professionnelle**

La majorité des femmes est sans activité professionnelle et bénéficie de ressources de type prestations sociales, RSA, ARE.

### **4. Logement / Habitation**

La plupart des femmes victimes de violences résident à l'extérieur d'Abbeville (voir graphique ci-dessous).

<b>Lieu de résidence</b>	<b>Nombre</b>
Abbeville	20
Extérieur d'Abbeville	30

### **5. Santé**

Parmi les 50 femmes reçues, 15 ont déclaré être en dépression.

## **C. Types de violences**

La principale cause de violences reste l'alcool (17 cas).

Les femmes reçues dans le cadre de l'accueil de jour sont majoritairement victimes de violences psychologiques, mais aussi physiques, et dans une moindre mesure de violences économiques ou matérielles (voir tableau ci-dessous).

<b>Types de violences</b>	<b>Nombre</b>
violences sexuelles	5
violences physiques	28
violences psychologiques	36
violences économiques / matérielles	14

#### **D. Durée moyenne des entretiens**

La durée des entretiens individuels peut varier de quelques minutes (moins de 30 minutes) à plus d'une heure. De manière générale, les entretiens réalisés ont duré pour plus de la moitié des personnes plus d'une heure.

<b>Durée des entretiens</b>	<b>Nombre</b>
Moins de 30 minutes	4
De 30 minutes à 1 heure	17
Plus d'une heure	29

#### **E. Orientation / Réorientation**

Les femmes reçues ont été orientées majoritairement par une personne proche (personnes privées) et par les assistantes sociales.

En fonction de la problématique et des besoins exprimés ou non par la personne, la juriste peut lui proposer une orientation vers d'autres structures partenaires (police/gendarmerie ; professionnels du droit, justice, professionnels de la santé/service social, structures d'hébergement (AGENA ; APAP). La grande majorité des femmes a été orientée vers la police et/ou gendarmerie, ainsi que vers les professionnels du droit (voir tableau ci-dessous).

Orienté vers	Police / gendarmerie	Professionnels du droit	Justice	Professionnels de la santé / Service social	Structures d'hébergement		CIDFF	Autres
					AGENA	APAP		
Nombre	25	23	4	14	4	2	11	13

La personne reçue dans le cadre de l'accueil de jour peut être orientée vers le CIDFF afin d'être suivie sur le long terme. Le suivi proposé peut tout d'abord être juridique. Ce suivi, effectué par la juriste de l'antenne d'Abbeville du CIDFF 80, rentre dans le cadre des services proposés par le CIDFF (accompagnent jusqu'au jour de la séparation, informations juridiques relatives aux procédures de divorce, saisine du JAF, etc.). La personne peut également être réorientée vers d'autres services du CIDFF 80, tel qu'un accompagnement professionnel et social, afin de bénéficier d'un suivi individuel plus complet. Elle peut notamment, si elle le souhaite, être accompagnée dans sa recherche d'emploi. Le suivi est alors effectué dans le cadre du BAIE (Bureau d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi) par la salariée du CIDFF en charge de ce dispositif. Un accompagnement social peut également lui être proposé afin de rompre l'isolement. L'animatrice socioculturelle, salariée du CIDFF, organise divers événements (ateliers, groupes de paroles, sorties culturelles) afin de recréer du lien social et de les rendre plus autonomes.

## **D. Les actions de partenariats et de communication**

### **1. Partenariat**

Divers partenariats locaux favorisent une meilleure prise en charge des femmes victimes de violences. Dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes, le CIDFF 80 collabore de manière permanente avec la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité. De plus, les partenariats existants entre le CIDFF 80 et d'autres structures ont été développés (médias, AS gendarmerie et commissariat, Ordre des avocats d'Amiens, AGENA, APAP, Pôle emploi, Mission(s) locale(s), ANPAA 80, CMP, MDA, services sociaux (ville, conseil général, CCAS, APREMIS)). Les partenariats prennent différentes formes : contact téléphonique ou physique. Certaines rencontres peuvent avoir lieu



dans le cadre de rendez-vous, de réunions, ou de forums, mais le contact téléphonique est généralement privilégié afin de répondre au mieux à la situation d'urgence.

## **2. Communication**

Afin d'assurer une plus grande diffusion de l'information relative au nouveau dispositif de l'accueil de jour, plusieurs actions de communication ont été engagées par le CIDFF 80. Elles ont notamment pris la forme d'articles dans la presse (Journal d'Abbeville, Courrier Picard) et interviews (France Bleue Picardie), de publicités à l'occasion d'évènements organisés pour le grand public (journée du 8 mars 2014, journée du 25 novembre 2014, participation aux forums), d'action de communication comme la distribution de flyers aux partenaires et au public, ainsi que d'informations collectives en milieu scolaire. Le CIDFF 80 a par ailleurs lancé un nouveau site internet dans lequel l'information sur l'accueil de jour relayée est accessible au plus grand nombre.

## **CONCLUSION**

L'accueil de jour d'Abbeville est un dispositif nouveau en plein développement. Il est encore délicat d'en mesurer l'impact compte tenu de sa jeunesse et il ne faut donc pas s'arrêter aux seuls chiffres. Toutefois, au regard de l'augmentation rapide de la fréquentation, il est possible d'affirmer que cette structure est indispensable et qu'elle mériterait d'être pérennisée.